



AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE
SERVICE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Berlin, le 25 janvier 2010

**Programme de coopération bilatérale du Ministère Fédéral de l'Éducation
et de la Recherche (BMBF) à destination des clusters allemands**

Le 18 février 2009, le Ministère Fédéral de l'Enseignement et de la Recherche (BMBF) a lancé une initiative pour favoriser la coopération de réseaux de compétence allemands avec des clusters étrangers.

L'aide apportée dans le cadre de cette initiative est destinée à encourager l'ouverture des instituts de recherche allemands vers l'international ; elle se traduit par un financement plafonné à **30.000 euros**, dédié principalement aux **frais de déplacement et d'organisation de rencontres avec les institutions partenaires**. En règle générale, elle est attribuée pour une période de **6 mois**, les bénéficiaires de ce soutien doivent en échange montrer leur intérêt en garantissant un investissement dans leur projet d'un montant au moins égal à cette somme.

Le Gouvernement fédéral entend ainsi consolider la position de l'Allemagne comme l'un des leaders mondiaux de la recherche, en permettant à ses acteurs d'avoir accès à d'autres potentiels d'innovation et d'autres idées. La notion de cluster joue d'ailleurs un rôle prépondérant, car ces structures permettent une facilité de communication et par là-même un meilleur transfert de connaissances. L'accès à une très forte densité de savoir-faire dans un domaine bien précis est ainsi facilité.

Pour bénéficier de cette aide, les réseaux candidats doivent remplir plusieurs critères. En premier lieu, ils doivent disposer d'une structure qui leur est propre, aussi bien en termes de ressources humaines que d'organisation. Ils doivent de plus avoir un profil et un domaine de compétence bien définis et une identité reconnue. Enfin, ils doivent compter parmi leurs membres aussi bien des entreprises que des universités, des laboratoires de recherche indépendants et des organisations « de soutien » (prestataires de services, etc.), tous dotés d'une certaine proximité géographique et travaillant ensemble.

Les domaines de recherche pouvant bénéficier de cette aide sont ceux définis par la « Hightech-Strategie » du BMBF¹. Celle-ci définit dans quelle direction la recherche allemande doit s'orienter dans le futur. On retrouve parmi les 17 secteurs jugés importants et porteurs la santé, la protection du climat et des ressources, la mobilité et la sécurité.

Dans le cadre de cette initiative, 34 clusters allemands ont posé leur candidature, et parmi les 13 sélectionnés, 11 ont finalement reçu un soutien², dont 4 ont pour partenaires des pôles de compétitivité français :

- Le cluster bavarois **Chemie-Cluster Bayern** avec le pôle de compétitivité **Axelera**
Domaine : Chimie
- Le réseau **Industrielle Plasma-Oberflächentechnik e.V. (INPLAS)**, labellisé Kompetenznetz avec le pôle de compétitivité **ViaMéca**

¹ Pour plus d'informations, voir note 09-071: "Un cadre stratégique pour la recherche et l'innovation : la Stratégie High-tech"

² Liste complète des clusters soutenus: <http://www.internationales-buero.de/de/3632.php>

Domaine : Technologies Plasma

- Le cluster **BioRegioSTERN Management GmbH** avec le **Pôle de Technologie de Haute-Champagne**
Domaine : Médecine
- Le cluster **Maritimes Cluster Schleswig-Holstein** avec le pôle de compétitivité **Pôle Mer Bretagne**
Domaine : Technologie et économie maritime, Construction navale

La plupart des projets ont débuté en juin 2009 pour se terminer à la fin 2009. Les partenariats Axelera-Chemie Cluster Bayern et ViaMéca-INPLAS sont soutenus jusqu'en mars et avril 2010.

Un rapport sera publié à l'issue de la période de soutien pour chaque coopération. Ils seront disponibles sur le site de [kooperation-international](http://www.kooperation-international.de)³. Après l'évaluation des partenariats et l'analyse des rapports, le BMBF décidera au cas par cas du prolongement éventuel de cette mesure.

³ <http://www.kooperation-international.de/countries/themes/international/clusterlist/>